

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du jeudi 11 juin 2026 en visioconférence – PV n°11

PAGE 1/8

- Président : M. Olivier THUAL, président
- Présents : Mme Béatrice MATHIEU
MM. Georges CASCARINO, Cédric CHRISTY, Jean-Robert CLOFF, Philippe COLLIN, Jacques DANTAN, Laurent GONCALVES (en partie), Bertrand JOUANNAUD, Pierre LANZERAY, Hakim MAHAOUDI, David PLAINCHAMP
- Assistent : Mme Sandra RENON (CTRA),
MM. Julian GRELOT (CTRA) et Bastien BOUDIGUES (Assistant administratif)
- Excusés : Mme Mélissa ROSSIGNOL,
MM. Brice COLLONNAZ et Michel LACOUÉ NEGRE

Approbation PV n° 7 du mardi 24 mars 2026

La commission valide le PV n°7 de la réunion de C.R.A. en visioconférence du mardi 24 mars 2026 avec la modification suivante :

« Le traitement des notes des J.A.R. dans un nouveau logiciel n'a pas été transmis pour validation par le Comité de Direction de la Ligue le samedi 18 avril 2026 mais le lundi 2 juin 2026 ».

Mise à jour des effectifs 2025/2026

- Arbitre partant dans une autre Ligue :
- Enora VALOT LHEUREUX (79) => Ligue des Hauts de France

La CRA la remercie pour les services accomplis au service de l'arbitrage néo-aquitain et lui souhaite une bonne continuation.

- Arbitre souhaitant être remis à la disposition de son District à la fin de la saison 2025/2026 pour le football en herbe :
- Quentin MARQUET (24)

La C.R.A. lui souhaite une bonne fin de carrière régionale et le remercie pour les services rendus à l'arbitrage régionale néo-aquitain.

- Arbitre ayant demandé un arrêt de l'arbitrage avec effet immédiat :
- Tom TEYTAUD (87)

La C.R.A. le remercie pour les services rendus à l'arbitrage néo-aquitain.

- Arbitre ayant demandé un arrêt de l'arbitrage à la fin de la saison 2026/2027 :
- Abdellah EL GUENAOUI (47)

La C.R.A. le remercie pour les services rendus à l'arbitrage néo-aquitain.

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du jeudi 11 juin 2026 en visioconférence – PV n°11

PAGE 2/8

- Arbitre souhaitant bénéficier d'une année sabbatique pour la saison 2025/2026 :

- Jérémie AUZOLAT (17)

Suite à une erreur administrative, sa demande n'a pas été traitée à sa réception.

La C.R.A. donne un avis favorable et transmet la demande à la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage.

- Arbitres souhaitant reprendre l'arbitrage en 2026/2027 après une année sabbatique :

- Rémi PRADES (19), arbitre Régional 1,
- Sophian SEBBANI (47), arbitre Régional 3,
- Benoît FONTENIL (17), arbitre Assistant Régional 1,
- Mathéo GOMES (33), jeune arbitre régional,
- Hayden HENNEQUIN (47), jeune arbitre régional,

Ils seront intégrés dans leur catégorie pour la saison 2026/2027.

- Arbitre souhaitant bénéficier d'une année sabbatique pour la saison 2026/2027 :

- Moussa N'DIATH (64)

La C.R.A. donne un avis favorable et transmet la demande à la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage.

Elle lui rappelle qu'il doit néanmoins avoir validé sa demande de licence avant le 31 août 2026.

- Nomination des arbitres régionaux

Dans le cadre du chapitre 4 - 8 de sa circulaire annuelle, les membres de la CRA valident l'observation terrain des arbitres suivants :

Arbitre Régional 3 : Maguette BARRY (79) - Benjamin DELMAS (19) - Julien DROINEAU (17) - Abdelillah EL ASSALI (47) - Habib EL BEDOUI (87) - Ali KALKAS (33) - Hakan KARACA (19) - Sébastien PAIN (79) - Aymane TLEMSANI (87) - Romain VAUQUELIN (64) - Raphaël VERGNION (16),

Passerelle JAR => R3 : Abraham ABDOU (16) - Rémi AGUINET BERRUTO (16) - Mattéo BEBOT (87) - Jean BOUSQUET (64) - Rémi DA COSTA (33) - Mohammed EL KHIDRI (40) - Eloan HOUIS (40),

Arbitre Assistant Régional 2 : Abdellatif KARZAZI (16) - Loanna BRUN (16) - Soline FARNIER (33) - Manon THIRANT (24)

Jeune Arbitre Régional : Gabin AMORENA GOROSURRETA (64) - Anouk BALAS (64) - Thimoté BRANTE EBLE (17) - Eliott EVAIN (17) - Ilan FAGLIN MONTERO (64) - Laura FOURCADE (33) - Yanis KAHOU (33) - Benjamin LATRY (33) - Kirill LECENES (79) - Mathis LEGRAND (86) - Simon MINGUET (17) - Théo MONGABURE (64) - Gaston O'BRIEN (33) - Julien PAIREAU (23) - Arthur RABIN (33) - Mathéo TRABICHET (17),

La section sportive filière arbitrage de Niort propose la validation JAR de Léonel BOURG (17) - Luis ELOY (79) et Romain MOREL (16).

Ils seront nommés dans leur catégorie respective au 1^{er} juillet 2026.

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du jeudi 11 juin 2026 en visioconférence – PV n°11

PAGE 3/8

Sélection des candidats arbitres fédéraux 2025/2026

➤ Candidat Arbitre Fédéral 4 / Fédéral 5

La C.F.A. a attribué 3 places pour le concours Fédéral 4 / Fédéral 5.

Julian GRELOT présente le bilan du processus de sélection des candidats Fédéral 4 / Fédéral 5 qui a permis de retenir les candidatures d'Axel DUPAYS (87) - Samy HIRI (33) et Clément JABLONSKI.

Le détail de la sélection sera transmis aux arbitres concernés après la publication des classements de fin de saison.

➤ **Candidat Arbitre Assistant Fédéral 3**

Bertrand JOUANNAUD, responsable de la section des arbitres assistants a présenté le résultat des Play-Off qui a permis de retenir la candidature d'Idir AIT SAID (87).

➤ **Candidate Arbitre Fédérale Féminine 3**

Sandra RENON a présenté le résultat des Play-Off qui a permis de retenir la candidature d'Angèle POUBLANC (79).

➤ **Candidate Arbitre Assistante Fédérale Féminine 2 et Jeune Arbitre Fédérale Féminine**

Après étude des trois potentielles candidatures d'arbitres assistantes fédérales féminines 2, Sandra RENON propose de présenter Laure MEYER (33).

Concernant les jeunes arbitres féminines, des Play-Off ont été organisés pour les 5 candidates potentielles. La ligue ne présentera pas de candidate mais les sections sportives filière arbitrage (SSFA) proposent les candidatures de :

- Hélène SIAD (33) pour Mérignac,
- Enora VALOT LHEUREUX (79) pour Niort

➤ **Candidat Arbitre Fédéral Futsal 2**

Deux potentiels candidats pouvaient prétendre à la candidature et David PLAINCHAMP a proposé la candidature de Philippe ROSE (33).

➤ **Candidat Jeune Arbitre Fédéral**

Julian GRELOT présente le classement des jeunes arbitres promotionnels et propose les candidatures d'Adrien BOUTIN (86) - Mohamed DAHMAN (33) - Marco HUOT NOTAT (33) et Aylan AIT SAID (87) en tenant compte des candidats retenus par les sections sportives filière arbitrage (SSFA) :

- Sehan AIT SAID (87) pour Limoges,
- Erwan DAVID (79) pour Niort,
- Théo LE DEVEHAT (24) pour Mérignac,

Les membres de la C.R.A. ont validé, à l'unanimité, l'ensemble des candidatures proposées par les responsables de sections et les C.T.R.A.

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du jeudi 11 juin 2026 en visioconférence – PV n°11

PAGE 4/8

Situation particulière des arbitres régionaux blessés

L'article 42 du règlement intérieur de la CRA précise : « lorsqu'un arbitre est blessé à répétition ou est soumis à une longue période d'indisponibilité pour des raisons médicales, le médecin régional pourra établir l'aptitude ou l'inaptitude de l'arbitre à évoluer au niveau de la compétition concernée par sa catégorie. »

o Situation de Monsieur Flavien MARY - Arbitre Régional 1

- Considérant que Monsieur Flavien MARY est blessé et qu'il a été soumis à une expertise médicale,
- Considérant que le Docteur DUBEAU a validé la justification de sa blessure ne lui permettant pas de satisfaire à ses observations,

Par ces motifs :

- La CRA décide de geler la saison 2025/2026 de Monsieur Flavien MARY,
- La CRA informe Monsieur Flavien MARY qu'il ne sera pas classé à l'issue de la saison 2025/2026 et qu'il sera affecté dans la catégorie d'Arbitre Régional 1 pour la saison 2026/2027.

o Situation de Monsieur Benjamin BERNARD - Arbitre Régional 2

- Considérant que Monsieur Benjamin BERNARD a été blessé sur toute la saison 2025/2026,
- Considérant que Monsieur Benjamin BERNARD n'a pas pu effectuer le test physique ni satisfaire à ses observations,
- Considérant que Monsieur Benjamin BERNARD a bénéficié, à titre exceptionnel, de deux saisons gelées,

Par ces motifs :

- La CRA informe Monsieur Benjamin BERNARD qu'il ne sera pas classé à l'issue de la saison 2025/2026 et qu'il sera rétrogradé dans la catégorie d'Arbitre Régional 3 pour la saison 2026/2027.

o Situation de Monsieur Taliésyn PLA - Arbitre Régional 3

- Considérant que Monsieur Taliésyn PLA est blessé et qu'il a été soumis à une expertise médicale,
- Considérant que le Docteur DUBEAU a validé la justification de sa blessure ne lui permettant pas de satisfaire à ses observations,

Par ces motifs :

- La CRA décide de geler la saison 2025/2026 de Monsieur Taliésyn PLA,
- La CRA informe Monsieur Taliésyn PLA qu'il ne sera pas classé à l'issue de la saison 2025/2026 et qu'il sera affecté dans la catégorie Arbitre Régional 3 pour la saison 2026/2027.

o Situation de Monsieur Patrick DESTRUHAUT - Arbitre Assistant Régional 1

- Considérant que Monsieur Patrick DESTRUHAUT est blessé et qu'il a été soumis à une expertise médicale,
- Considérant que le Docteur DUBEAU a validé la justification de sa blessure ne lui permettant pas de satisfaire à ses observations,

Par ces motifs :

- La CRA décide de geler la saison 2025/2026 de Monsieur Patrick DESTRUHAUT,

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du jeudi 11 juin 2026 en visioconférence – PV n°11

PAGE 5/8

- La CRA informe Monsieur Patrick DESTRUHAUT qu'il ne sera pas classé à l'issue de la saison 2025/2026 et qu'il sera affecté dans la catégorie Arbitre Assistant Régional 1 pour la saison 2026/2027.

o Situation de Monsieur Hassan ZIAD - Arbitre Assistant Régional 1

- Considérant que Monsieur Hassan ZIAD est blessé et qu'il a été soumis à une expertise médicale,
- Considérant que le Docteur DUBEAU a validé la justification de sa blessure ne lui permettant pas de satisfaire à ses observations,

Par ces motifs :

- La CRA décide de geler la saison 2025/2026 de Hassan ZIAD,
- La CRA informe Monsieur Hassan ZIAD qu'il ne sera pas classé à l'issue de la saison 2025/2026 et qu'il sera affecté dans la catégorie d'Arbitre Assistant Régional 1 pour la saison 2026/2027.

o Situation de Monsieur Adrien BOUZIDI - Arbitre Assistant Régional 2

- Considérant que Monsieur Adrien BOUZIDI est blessé et qu'il a été soumis à une expertise médicale,
- Considérant que le Docteur DUBEAU a validé la justification de sa blessure ne lui permettant pas de satisfaire à ses observations,

Par ces motifs :

- La CRA décide de geler la saison 2025/2026 de Monsieur Adrien BOUZIDI,
- La CRA informe Monsieur Adrien BOUZIDI qu'il ne sera pas classé à l'issue de la saison 2025/2026 et qu'il sera affecté dans la catégorie Arbitre Assistant Régional 2 pour la saison 2026/2027.

o Situation de Monsieur Thibault BOURGADE – Jeune Arbitre Régional

- Considérant que Monsieur Thibault BOURGADE est blessé et qu'il a été soumis à une expertise médicale,
- Considérant que le Docteur DUBEAU a validé la justification de sa blessure ne lui permettant pas d'effectuer le test physique ni satisfaire à ses observations,

Par ces motifs :

- La CRA décide de geler la saison 2025/2026 de Monsieur Thibault BOURGADE,
- La CRA informe Monsieur Thibault BOURGADE qu'il ne sera pas classé à l'issue de la saison 2025/2026 et qu'il sera affecté dans la catégorie Jeune Arbitre Régional pour la saison 2026/2027.

o Situation de Monsieur Antonin MORISSET LE DUIGOU – Jeune Arbitre Régional

- Considérant que Monsieur Antonin MORISSET LE DUIGOU connaît des événements qui rendent raisonnablement impossible la poursuite de son activité d'arbitrage et qu'il a été soumis à une expertise médicale,
- Considérant que le Docteur DUBEAU a validé la justification de ces événements ne lui permettant pas d'effectuer le test physique et de satisfaire à ses observations,

Par ces motifs :

- La CRA décide de geler la saison 2025/2026 de Monsieur Antonin MORISSET LE DUIGOU,
- La CRA informe Monsieur Antonin MORISSET LE DUIGOU qu'il ne sera pas classé à l'issue de la saison 2025/2026 et qu'il sera affecté dans la catégorie Jeune Arbitre Régional pour la saison 2026/2027.

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du jeudi 11 juin 2026 en visioconférence – PV n°11

PAGE 6/8

La CRA étant habilitée à juger tous les cas particuliers non prévus par le règlement intérieur et s'agissant de sa deuxième saison consécutive de neutralisation pour raison médicale, M. Antonin MORISSET LE DUGOU sera dans l'obligation de réussir le test physique de la catégorie JAR en début de saison 2026/2027, faute de quoi il sera remis à la disposition de son District.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

Classement des arbitres régionaux - saison 2025/2026

Béatrice MATHIEU informe les membres de la C.R.A. sur les cas particuliers à statuer, catégorie par catégorie, pour le classement des arbitres régionaux de la saison 2025/2026. La C.R.A. a fait application des décisions des articles 15-a et 15-b du règlement intérieur de la C.R.A. et des chapitres 2 - 3 et 4 de la circulaire de la C.R.A. 2025/2026.

Pour le groupe R2 – G, les quelques observations d'Olivier PETIT sont neutralisées suite à son arrêt. En conséquence les arbitres de ce groupe ne sont classés que sur deux observations.

Bertrand JOUANNAUD présente les groupes d'affectation des AAR1 FFF et AAR1 selon les modalités définies dans la circulaire de la CRA - saison 2025/2026.

Après un échange au sein de la C.R.A. sur la situation des arbitres assistants « Régional 2 » qui ont tous eu une observation par l'observateur assistant spécifique (coefficient 2) et une à deux observations par un observateur central (coefficient 1), les membres de la C.R.A se prononcent par la prise en compte d'une seule observation par un observateur central et dans l'ordre chronologique des observations effectuées sur le terrain.

Pour le seul arbitre assistant de la catégorie Régional 2 n'ayant qu'une seule observation spécifique, la 2^{ème} note attribuée sera identique à la 1^{ère}.

Les affectations, sous réserve de validation du Comité de Direction de la ligue, seront communiqués lors de la réunion de fin de saison et le détail des classements sera transmis aux arbitres, observateurs et présidents de CDA.

Informations du Président

Le président Olivier THUAL communique aux membres de la C.R.A. les informations ci-dessous :

- Deux jeunes arbitres Léonel BOURG (17) et Lou SERDA KACZOROWSKI (33), sélectionnés lors des finales régionales du Festival Foot U13 Pitch à Mérignac les 25 et 26 avril 2026 ont participé aux finales nationales à Capbreton les 6 et 7 juin 2026.
- Paul BENITO, candidat fédéral 5, a été désigné 4^{ème} arbitre sur la finale de la Coupe Gambardella – Crédit Agricole : P.S.G. – Montpellier du vendredi 22 mai 2026,
- Hakim MAHAOUDI, arbitre fédéral 4 :
 - était 4^{ème} arbitre sur la finale du Challenge Espoirs : Nantes – Olympique de Marseille le mercredi 20 mai 2026,
 - et a officié sur la finale de la Coupe Nationale Futsal : Bretons de Paris – Orange Issy le samedi 6 juin 2026.

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du jeudi 11 juin 2026 en visioconférence – PV n°11

PAGE 7/8

- Il a été demandé aux arbitres régionaux de retourner leurs dossiers médicaux pour le lundi 15 juin 2026. La section de Brice COLLONNAZ sera sollicitée pour les renouvellements des licences.
- Le symposium des présidents de C.R.A. et de C.D.A. s'est déroulé les vendredi 29 et samedi 30 mai 2026 au siège de la Fédération Française de Football. Hakim MAHAOUDI représentait le président de la C.R.A. et informe les membres de la C.R.A. des principaux sujets de réflexion :
 - Les arbitres féminines recrutées en N - 1 et qui renouvellent leurs licences en année N pourront effectuer l'achat d'une tenue complète sur la plateforme « Le Corner » pour un montant donné.
 - Une des 3 mesures clés de la féminisation dans l'arbitrage est la Formation Initiale d'Arbitre financée par la F.F.F. via le FAFA Formation
 - Concernant l'examen en fin de Formation Initiale d'Arbitre., il a été évoqué la possibilité de plusieurs niveaux d'examen.
 - Parmi les actions innovantes présentées lors de ce symposium la pause technique arbitrale, mise en place sur des matchs de jeunes dans le District du Finistère. Cette pause, à la moitié de la 1^{ère} et 2^{ème} mi-temps, permet à l'accompagnateur de conseiller l'arbitre au centre du terrain et les deux équipes restent à proximité des bancs de touche.
- Suite à l'envoi par un arbitre d'un certificat médical « douteux », le dossier a été transmis à la commission régionale de discipline pour suite éventuelle à donner.
- La réunion de fin de saison se déroulera à la salle de cinéma Aquitaine le samedi 20 juin 2026 à Hagetmau (40), lieu des finales de coupes Nouvelle-Aquitaine. L'ordre du jour provisoire comprendra :
 - Un bilan de la saison,
 - La présentation des classements de fin de saison 2025/2026,
 - La remise des écussons aux candidats arbitres nommés au 1^{er} juillet 2026,
 - La remise de récompenses.
- Une réunion pour la constitution des groupes d'arbitres / observateurs pour la saison 2026/2027 sera organisée en présence de Philippe COLLIN, Cédric CHRISTY et Bastien BOUDIGUES.
- Le président contactera les responsables de sections de la C.R.A. afin d'évoquer la prochaine saison.
- La réunion de rentrée est fixée au dimanche 30 août 2026 (lieu à définir dans le secteur Nord).
- L'entretien de recrutement du C.T.R.A. a eu lieu le mardi 9 juin 2026 et le candidat retenu est Hakim MAHAOUDI.

Informations diverses

- Suite au courriel d'Olympe PLA, arbitre régional 3, informant la C.R.A. de ses études en Australie, la C.R.A. valide la gel de sa saison 2025/2026. Elle sera affectée dans la catégorie arbitre Régional 3 pour la saison 2026/2027.
- Lucas BOURSEAU, arbitre assistant régional 2, a informé la C.R.A. de son absence de la région à compter de fin janvier pour motif professionnel. La C.R.A. valide le gel de la saison 2025/2026 et il sera affecté dans la catégorie arbitre assistant Régional 2 pour la saison 2026/2027.

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du jeudi 11 juin 2026 en visioconférence – PV n°11

PAGE 8/8

o Kenzo SECK IBRAHIM, arbitre assistant régional 2, a informé la C.R.A. de son absence à compter du 1^{er} février pour une formation de sapeur-pompier professionnel en Ille et Vilaine. La C.R.A. valide le gel de sa saison 2025/026 et il sera affecté dans la catégorie arbitre assistant régional 2 pour la saison 2026/2027.

*Le Président,
Olivier THUAL*



*La Secrétaire de séance,
Béatrice MATHIEU*



Procès-verbal validé le 19 juin 2026 par La Secrétaire Générale Catherine VEYSSY.